

Tours, le 09 Mars 1988

DIRECTION REGIONALE  
DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE  
Région Centre

L'ingénieur Subdivisionnaire

Département  
d'Indre-et-Loire

██████████  
Directeur des FONDERIES WAELES

44, Quai Bellevue

37150 BEZERE

Ingénieur Subdivisionnaire

IC/328/E =

Affaire suivie par  
██████████

O B J E T : Visite de contrôle de vos installations .

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la visite de contrôle effectuée  
le 02 MARS 1988 par ██████████ je vous confirme les conclusions  
énoncées lors de votre entrevue.

La situation administrative au regard de la  
législation des installations classées pour la protection de  
l'environnement correspond à celle, objet des arrêtés préfecto-  
raux d'autorisation n° 12 231 du 13 Février 1985 et n° 12 433 du  
23 Février 1987.

Aucun manquement n'a été constaté dans l'ap-  
plication des prescriptions techniques imposées par ces deux ar-  
rêtés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes  
salutations distinguées.

P/O l'Ingénieur Subdivisionnaire,  
Le Technicien des TPE (Mines)  
Inspecteur des Installations Classées

██████████

- Copies : D.R.I.R. - Division ENVIRONNEMENT ET SOUS-SOL  
Préfecture - Bureau de l'ENVIRONNEMENT

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]